

# La notion de recherche-action

Michelle Lessard-Hébert  
Gabriel Goyette  
université du québec à montréal

Le débat sur la nature et la validité de la recherche-action n'est pas encore terminé. Dans cet article, nous partons des pratiques et des conceptions de la recherche-action d'un certain nombre de chercheurs pour discuter deux aspects fondamentaux de la question. La première interrogation porte sur les fonctions de la recherche-action: quelles sont les fonctions de la recherche-action et certaines de ces fonctions sont-elles identiques aux fonctions traditionnelles de la recherche scientifique? La deuxième interrogation porte sur les méthodes privilégiées par la recherche-action. En conclusion, nous proposons une conception de la recherche-action qui tient compte du principe de la complexité et qui s'articule autour des notions de macro-concept et de méta-système.

The debate on the nature and validity of action-research is not yet over. In this article we start from some researchers' practices and ideas about action-research in order to discuss two fundamental aspects of the question. The first concerns the functions of action-research: what are these functions and are some of them identical to the traditional functions of scientific research? The second concerns the methods favoured by action-research. In conclusion, we propose a concept of action-research which takes into account the principle of complexity and which hinges on the ideas of macro-concept and meta-system.

“On ne saurait parler de LA recherche-action” (Fragnière & Ley, 1981, p. 76). En effet, il existe plusieurs cadres de référence possibles pour définir la recherche-action, tant sur le plan conceptuel que méthodologique. La diversité des conceptions de la recherche-action est non seulement apparente au niveau des définitions théoriques mais elle l'est aussi au niveau des expériences qui s'en réclament (Gauthier & Baribeau, 1981, p. 7). Il existe, théoriquement et pratiquement, diverses manières de relier la recherche à l'action. La richesse et, en même temps, l'ambiguïté (actuelle du moins) de la notion de recherche-action tient à ce fameux trait d'union entre les termes *recherche* et *action*. Si ce trait d'union nous indique qu'une même démarche est de nature à mettre en relation une dimension *recherche* et une dimension *action*, il ne nous apprend rien sur le comment, le pourquoi et le qui (par qui, pour qui, sur qui) de cette interaction. La réponse à ces dernières questions est d'ailleurs multiple.

Dans les pages qui suivent nous allons tenter de clarifier la notion de recherche-action en articulant la discussion autour de deux paramètres.

Nous traiterons d'abord des fonctions et des niveaux de participation en recherche-action pour ensuite, dans un deuxième temps, expliciter les approches méthodologiques qui lui sont associées.

#### CONCEPTIONS DE LA RECHERCHE-ACTION SELON LES FONCTIONS ATTRIBUÉES ET LES NIVEAUX DE PARTICIPATION

Quelles sont les fonctions attribuées à la recherche-action par des groupes de chercheurs-praticiens ou chercheurs-acteurs? Ces fonctions sont-elles reconnues par tous les groupes, par tous les chercheurs?

Gauthier (1981) attribue trois fonctions possibles à la recherche-action. Une première catégorie de recherches s'emploie plutôt à la diffusion et à l'application de résultats de recherches fondamentales. La recherche-action peut alors être considérée comme une recherche appliquée. Un deuxième groupe de recherches s'oriente vers la compréhension et l'explication de problèmes sociaux d'acteurs particuliers. La recherche-action explicative pourrait alors être considérée comme une recherche fondamentale. Enfin un certain nombre de recherches vise la participation et la prise en charge par des acteurs de leur action. La recherche-action peut ici être considérée comme une recherche participative.

Empruntant quelques prémisses à Bastide (1971), Desroche (1981a) propose une typologie de la recherche-action dans laquelle nous reconnaissons les éléments fonctionnels identifiés plus haut. Cette typologie comprend également trois catégories:

*Une recherche d'explication* ou la *recherche-sur*, c'est-à-dire une recherche *sur* l'action mais *sans* action.... L'explication a pour tâche nécessaire et suffisante...d'élucider les réponses à une double question...quels sont les déterminants selon lesquels elle [l'action] est déterminée...quels sont les effets dont elle serait la cause.... Là encore la recherche d'explication ne préjuge pas des décisions de l'action. Tout ce qu'elle peut et doit avancer, c'est une variété de scénarios....<sup>1</sup>

*Une recherche d'application* ou la *recherche-pour*.... C'est l'acteur qui dispose. Mais le chercheur propose.... Ayant opté pour *un* type d'explication, la recherche *opte* pour un type de scénario.

*Une recherche d'implication* ou la *recherche-par*. Soit par implication des chercheurs dans l'action des acteurs. Soit par implication des acteurs dans la recherche des chercheurs. L'un ou l'autre. Parfois, l'un *et* l'autre. (pp. 20-21)

Ces fonctions peuvent être combinées à l'intérieur d'une même recherche. Selon Desroche, la recherche-action *intégrale* est celle qui fait interagir l'explication, l'application et l'implication. Le trait d'union entre recherche et action pourrait être remplacé par les prépositions *sur*, *pour* et *par*. Comme plusieurs chercheurs se réfèrent à la préposition *avec*

pour définir la recherche-action (avec les acteurs, avec l'action), Desroche (1981c) explique ainsi la signification de *sur*, *par* et *pour* dans sa matrice:

le *surest* un *avec de pénétration* (comprendre l'action de l'intérieur pour l'expliquer)  
 le *pour* est un *avec de destination* (une recherche pour des acteurs présents et futurs)  
 le *par* est un *avec de coopération* avec des coefficients variables. (p. 212)

La typologie proposée par Desroche nous paraît intéressante et utile puisqu'elle permet de comprendre différents modèles, différentes conceptions et définitions de la recherche-action à partir d'une seule fonction ou à partir de l'association en une seule recherche de deux ou trois fonctions complémentaires. Chez Desroche (1980a), la fonction d'implication se subdivise en huit niveaux de participation. Cependant, cette typologie demande, selon nous, à être développée ou éclairée par les notions de formation et d'intervention, notions auxquelles plusieurs chercheurs se réfèrent quand ils définissent la recherche-action. Voici comment nous situons la formation et l'intervention par rapport à la typologie proposée par Desroche.

La fonction d'implication (ou la *recherche-par*), identifiée par Desroche (1980a), est définie par certains auteurs en termes de formation, que ce soit ou non à l'intérieur d'un programme institutionnel de formation ou de perfectionnement. La formation peut viser à son tour la prise en charge ou l'amélioration de l'action par les acteurs ou l'apprentissage du processus même de la recherche-action. L'apprentissage peut donc concerner tant une pratique d'action qu'une pratique de recherche, tant un acteur qu'un chercheur:

La recherche-action est une nouvelle pratique pour tous ceux qui y prennent part!...La recherche-action implique ainsi l'apprentissage d'une nouvelle pratique pour le praticien comme pour le chercheur. (Vuille, 1981, p. 71)

La fonction d'application (*pour l'action et ses acteurs*) implique une intervention définie soit en termes de changement social de l'ordre de la transformation radicale ou bien de l'adaptation, soit en termes de résolution d'un problème particulier, individuel ou collectif. Il s'agit d'élaborer, d'expérimenter, d'évaluer des programmes ou stratégies d'intervention. Compte tenu des précisions que nous venons d'apporter à la typologie proposée par Desroche (1980a), nous pourrions maintenant identifier ainsi les trois fonctions possibles de la recherche-action: l'explication, l'application et l'implication. La fonction d'explication associe la recherche-action aux visées de la recherche fondamentale, soit à la construction de systèmes théoriques. La fonction d'application met en évidence l'élément action et prend souvent la forme de stratégies de résolution de problèmes ou de

changements sociaux. La fonction d'implication met en évidence la participation des acteurs et leur formation.

Voyons comment cette grille d'analyse, tenant compte des fonctions de la recherche-action, permet de mettre un certain ordre dans la diversité des définitions. Amegan et al. (1981) proposent une définition de la recherche-action où les trois fonctions principales d'explication, d'application et d'implication sont reconnues:

La recherche-action a un double but. Elle vise, au moyen d'une démarche systématique et rigoureuse, d'une part à transformer une situation ressentie comme insatisfaisante par un individu ou un groupe (souhaité par lui) et, d'autre part, à dégager de cette expérience des données de connaissances immédiatement ou éventuellement généralisables.... Peu importe de qui elle origine, elle implique toujours la participation des personnes concernées par la situation problématique et la collaboration d'une (de) personne(s) formée(s) à la recherche, de façon à assurer une démarche rigoureuse. (p. 146)

Lerbet (1980–1981) attribue à la recherche-action une fonction de formation et, moins explicitement, une fonction d'explication:

La recherche-action comme méthodologie heuristique propre à certaines sciences humaines (la psychologie principalement) tend à devenir une méthodologie de la formation personnelle....ce que, globalement, on peut nommer une "formation par le projet." (p. 97)

Goyette, Villeneuve, et Nézet-Séguin (1984) présentent une définition de la recherche-action qui met en évidence les limites spatio-temporelles des solutions recherchées.

La recherche-action en éducation est l'étude scientifique d'un problème vécu dans l'immédiat, hic et nunc, par un éducateur ou par un groupe d'éducateurs, en vue de trouver des solutions adéquates et efficaces.... La recherche-action ne cherche pas à généraliser la solution d'un problème ni à formuler une théorie explicative d'un phénomène éducatif. (p. 39)

Nous avons tenté de clarifier la notion de recherche-action à partir des fonctions et niveaux de participation possibles. Nous allons maintenant considérer différentes positions par rapport aux options méthodologiques en recherche-action.

#### CONCEPTIONS DE LA RECHERCHE-ACTION AU PLAN DE L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Plusieurs auteurs-chercheurs confirment qu'il n'y a pas actuellement de position unifiée sur un cadre de référence méthodologique pour la recherche-action. Sur ce point, Thirion (1979–1980) explique ainsi sa pensée: "À

cette problématique théorique (problématique concernant le rapport entre recherche et action, entre projet scientifique et projet politique), encore peu clarifiée, correspondent des approches méthodologiques peu intégrées" (p. 197). Ce même auteur affirme que, face à un "malaise méthodologique...lié au constat que les pratiques ne rentrent pas si facilement dans les cadres conceptuels existants et que les théories ne sont pas réellement praticables" (p. 203), il est possible de reconnaître deux tendances dans la recherche-action. La première tendance cherche à apporter des solutions organisationnelles au problème du lien entre théorie et pratique. Cette tendance ne remettrait pas en cause les normes paradigmatiques, les méthodes de recherche traditionnelles.

La deuxième tendance contribuerait à la remise en cause, à la critique de la science traditionnelle et de ses méthodes. Dans le cadre de cette tendance, la recherche-action "s'inscrit dans le débat épistémologique actuel, qui ne concerne pas seulement les sciences sociales, mais les théories et les méthodes scientifiques en général" (Thirion, 1979-1980, p. 203).

À ces deux tendances, est-il possible d'associer deux types d'approches méthodologiques: des méthodologies quantitatives reliées à une expérimentation contrôlée dans le cas de la première tendance et des méthodologies qualitatives d'observation, de cueillette et d'analyses de données, sans expérimentation contrôlée, dans le cas de la deuxième tendance? Ne serait-ce pas là simplification trop rapide? Ne serait-ce pas aussi induire que seule la recherche-action (de la deuxième tendance) favorise l'utilisation et le développement de méthodes d'investigation différentes des méthodes contrôlantes traditionnelles?

Collin (1981) refuse de caractériser la recherche-action par une opposition méthodologique entre celle-ci et la recherche fondamentale:

Une autre affirmation très souvent rencontrée concerne le mode d'investigation de la recherche-action que l'on se plaît à décrire comme étant fondamentalement différent de celui de la recherche fondamentale! C'est à y regarder de près! La recherche fondamentale procède selon la méthode cartésienne ou analytique, et où la séparation des variables est poussée à l'extrême. À l'opposé, le cadre de la recherche-action se complaît à la méthode systémique. Les paramètres ne sont pas tous facilement quantifiables, parfois même sont-ils difficilement identifiables. En fait, il faudrait admettre qu'entre ces deux situations extrêmes, il existe de nombreuses variantes.... Il existe donc un spectre continu de modes d'investigation entre les deux modèles cités plus haut. Il faut aussi ajouter que même les chercheurs classiques ont de plus en plus recours aux modèles systémiques. (p. 234)

Collin reconnaît dans ces propos qu'il existe une tendance à associer recherche-action et méthodes qualitatives ou approche systémique.

Voyons donc différentes positions de chercheurs s'exprimant sur l'approche méthodologique de la recherche-action; certains reconnaissent la

double possibilité de situer la recherche-action autant par rapport à des méthodes quantitatives que qualitatives, d'autres prennent partie exclusivement pour l'une ou l'autre des approches méthodologiques. Nous ne tenterons pas ici de définir les *a priori* qui sont à la base des différentes options méthodologiques. Mentionnons seulement qu'en recherche en éducation, il est possible d'associer différentes approches méthodologiques à au moins deux paradigmes: le cartésien et le systémique (Lessard-Hébert, 1984), tandis que dans le domaine plus large des sciences et affaires sociales, nous avons pu associer la recherche-action à au moins cinq paradigmes: le cartésien, le systémique, la praxéologie, les approches compréhensives et la dialectique (Goyette & Lessard-Hébert, 1987). Nous nous limiterons ici à faire ressortir la diversité des options même chez ceux qui utilisent l'approche systémique.

Ainsi, certains chercheurs optent pour une approche systémique avec méthodes qualitatives ou quantitatives:

Bien que la recherche-action n'ait pas une méthodologie qui lui soit propre, de par la nature des problèmes qu'elle aborde généralement et les buts qu'elle poursuit, une approche de conception systémique lui convient davantage que tout autre. De plus, étant donné que les problèmes qu'elle étudie relèvent du domaine de l'activité humaine et qu'elle vise à transformer cette réalité, il ne suffit pas d'analyser un problème, il faut également analyser la situation dans laquelle le problème est perçu. En d'autres mots, il s'avère nécessaire de l'aborder dans un esprit de système ouvert. La méthodologie des "systèmes souples" (soft systems) développée par Peter Checkland peut, à notre avis, répondre en bonne partie aux besoins de la recherche-action....

La recherche-action n'exclut pas pour autant l'utilisation des autres méthodes de recherche, dont la méthode scientifique classique avec contrôle de variables à un moment ou l'autre du processus de recherche comme, par exemple, pour définir ou analyser la situation problématique, évaluer la pertinence des solutions proposées ou expérimentées. (Amegan et al., 1981, pp. 147-148)

D'autres chercheurs acceptent ou optent pour des méthodologies quantitatives en recherche-action mais à certaines conditions:

Les méthodes dites traditionnelles ne sont pas refusées, mais sont investies d'une nouvelle signification par l'insertion du chercheur dans le champ de recherche, par une large discussion des questions épistémologiques, des problèmes de la recherche, des méthodes et des processus de mise en oeuvre. (Fragnière & Ley, 1981, p. 77)

Enfin, Shelton et Larocque (1981) prennent position pour une approche systémique: "La systémique apparaît, avec ses limites, particulièrement adaptée à l'étude des phénomènes éducatifs. (Il ne s'agit pas de cy-

bernétique puisque cette approche isole une partie du système général)” (p. 21).

En guise de conclusion de notre analyse de la notion de recherche-action du point de vue de ses fonctions, des niveaux de participation possibles et des différentes options méthodologiques, nous allons maintenant proposer un essai de définition du concept recherche-action.

#### ESSAI DE DÉFINITION DU CONCEPT DE RECHERCHE-ACTION

##### *Préalables à la compréhension de notre définition: notions de macro-concept et de méta-système*

Avant de proposer notre essai de définition de la recherche-action, rappelons deux points essentiels et sur lesquels, selon Desroche (1981b), une certaine unanimité semble se dégager dans la communauté des chercheurs en recherche-action. Ces deux points sont les suivants: l'unanimité “*contre* une *fusion* de la recherche, et de l'action, par l'identification intégrale des chercheurs et des acteurs” et l'unanimité “*pour* une *interaction* de la recherche et de l'action dans une distanciation des rôles des chercheurs et des acteurs” (p. 52).

Conformément à la pensée de plusieurs chercheurs et auteurs, nous avançons que la nature de la recherche-action est d'établir une *interaction* entre deux champs d'activités humaines. A. Morin (1982) parle même de la recherche-action en tant que “paradigme interaction” (p. 31). Prendre comme point de départ la notion d'interaction<sup>2</sup> entre une démarche de recherche et des faits ou intentions d'action, entre aussi les personnes impliquées (les chercheurs et les acteurs ou praticiens), nous semble nécessaire mais insuffisant pour comprendre toute la richesse et tout le potentiel théorique et pratique de la recherche-action en même temps que ses limites et ses faiblesses actuelles. Nous proposons donc de définir la recherche-action comme, *aussi*, une interaction entre des concepts, soit les concepts principaux de recherche et d'action. Cet aspect de la définition de la recherche-action nous semble essentiel à sa compréhension et pourtant cela est très peu, sinon à peu près pas, abordé par les différents auteurs-chercheurs qui s'y intéressent d'un point de vue théorique ou pratique.

Selon nous, la recherche-action ne fait donc pas appel à un concept simple, soit le concept de recherche seul ou le concept d'action seul, mais à un *macro-concept*. Qu'est-ce qu'un macro-concept? E. Morin (1977), partant de la reconnaissance d'un principe de complexité dans la nature,<sup>3</sup> explique que la spécificité des macro-concepts tient à leurs capacités de lier des notions jusqu'alors distinctes, voire antagonistes:

Une telle jonction de notions jusqu'alors disjointes nous fait approcher du noyau principal même de la complexité qui est, non seulement dans la liaison du séparé/isolé, mais dans l'association de ce qui était considéré comme antagoniste.... Le problème de la pensée complexe est dès lors de penser ensemble, sans incohérence, deux idées pourtant contraires. (p. 379)

C'est bien là, selon nous, le problème et le défi que pose et tente de relever la recherche-action. Premièrement, trouver le "méta-point de vue qui relativise la contradiction" (E. Morin, 1977, p. 379) apparente entre la recherche et l'action: stratégies de recherche par rapport aux stratégies d'action; recherche pure, hors du temps, de l'espace, du désordre et des aléas de l'action par rapport à l'action brute, spontanée, pragmatique. Deuxièmement, trouver le comment de "l'inscription dans une boucle qui rende productive l'association des notions antagonistes devenues complémentaires" (p. 379). Comment et en quoi l'association d'une action et d'acteurs à une recherche et à des chercheurs favorise-t-elle la production de nouveaux savoirs ou d'une nouvelle forme de savoir? Comment et en quoi cette association permet-elle la production de nouvelles actions, de nouvelles formes d'action?

Les réponses à ces questions sont encore très imprécises. Le macro-concept de recherche-action est encore en formation, risquant la réduction à l'un de ses concepts constitutifs ou à la seule notion d'interaction. Au plan concret, la recherche-action nous apparaît cette fois comme un méta-système, c'est-à-dire une organisation unifiée d'interrelations entre un système de recherche et un système d'action. Son émergence implique et impose des contraintes aux parties, en même temps qu'elle devrait leur conférer des qualités nouvelles:

Un système est un tout qui prend forme en même temps que ses éléments se transforment. Les acquisitions et les pertes qualitatives nous indiquent que les éléments qui participent à un système sont transformés, *et d'abord en parties d'un tout*. (E. Morin, 1977, p. 115)

E. Morin (1977) explique que, si dans un système ou un méta-système "les parties doivent être conçues en fonction du tout, *elles* doivent être conçues aussi en isolation: une partie a sa propre irréductibilité par rapport au système" (p. 125). Nous retrouvons ici et comprenons mieux les deux constats faits par Desroche (1981b) sur la recherche-action: interaction entre recherche et action mais sans fusion, interaction entre chercheurs et acteurs (praticiens) mais distanciation des rôles.

Résumons. Le concept de recherche-action est un macro-concept (plan conceptuel) qui définit un méta-système (modèle conceptuel représentant un phénomène concret). Pour comprendre la recherche-action, il faut

comprendre le tout, soit l'organisation<sup>4</sup> des interactions entre les parties, mais aussi chaque partie dans son identité propre. "La description (explication) des parties dépend de celle du tout qui dépend de celle des parties, et c'est dans le circuit:



que se forme la description ou l'explication" (E. Morin, 1977, p. 125).

Toutes ces considérations préalables à la présentation de notre essai de définition de la recherche-action ont une portée pour la compréhension de la recherche-action elle-même, de ses difficultés, limites et enjeux. En effet, l'association entre les concepts de recherche et d'action, qui ailleurs sont disjoints voire opposés, se fait sur la base du principe fondamental de complexité. La recherche-action participe, selon nous, à différents degrés,<sup>5</sup> tantôt de façon implicite, tantôt de façon explicite, à l'élaboration d'un nouveau paradigme de recherche fondé sur ce principe de complexité. C'est E. Morin (1977), encore une fois, qui nous ouvre cette piste pour la compréhension de la recherche-action:

Les relations fondamentales d'exclusion et/ou d'association entre concepts primaires (ordre/désordre, sujet/objet, soi/environnement), c'est-à-dire les alternatives et associations préliminaires constituent précisément les paradigmes qui contrôlent et orientent tout savoir, toute pensée, et par là toute action (puisque le savoir est transformateur et transformable)...la complexité se situe non seulement au niveau de l'observation des phénomènes et de l'élaboration de la théorie, mais à celui du principe ou paradigme. (p. 382)

Et il ajoute, comme une lumière sur les obscurités ou les clairs-obscurs méthodologiques de la recherche-action: "Le problème est désormais de transformer la découverte de la complexité en méthode de la complexité!" (p. 386).

### *Essai de définition du concept de recherche-action*

La définition que nous proposons tient compte des différents éléments notionnels identifiés et définis plus haut: diversité des définitions, concepts et typologies de la recherche-action, fonctions et niveaux de participation possibles, approches méthodologiques variées, notions de macro-concept et méta-système. Elle s'élabore en fonction des éléments structuraux<sup>6</sup> suivants: genre et caractéristiques du concept, champ d'application du concept, éléments fonctionnels, éléments opérationnels, contexte du concept.

### *Nature et caractéristiques*

Le concept de recherche-action est un macro-concept formé de l'interaction

entre un concept de recherche et un concept d'action. Sa formation implique la transformation des concepts de recherche et d'action par l'imposition de certaines contraintes mais aussi par l'apport de qualités nouvelles pour chacun d'eux.

Le macro-concept de recherche-action définit un méta-système<sup>7</sup> c'est-à-dire un ensemble organisé de processus et d'activités propres à mettre directement en relation un système de recherche et un système d'action. Le méta-système de recherche-action est aussi propre à faire interagir les personnes impliquées (chercheurs, acteurs, praticiens).

### Champ d'application

Le terme recherche-action ne s'applique qu'aux interrelations entre recherche et action qui sont douées d'un degré de stabilité et de régularité suffisant pour qu'elles présentent un caractère organisationnel. Le terme action fait référence à l'action humaine. La recherche-action en éducation réfère à l'action humaine éducative.

La recherche-action se distingue des autres formes de recherche en ce qu'elle exige une intégration fonctionnelle de l'action dans la recherche ou de la recherche dans l'action. Cette intégration dans un même processus pourra avoir des visées ou fonctions différentes. L'intégration ne concerne pas seulement les processus ou les systèmes; elle concerne également, à des degrés variables, les personnes impliquées et par là, leur confère des rôles nouveaux ou une redéfinition de leur rôle. Par exemple, un chercheur peut devenir aussi, dans un processus de recherche-action, intervenant ou enseignant. Un acteur, un praticien, peut devenir chercheur ou cochercheur, apprenant, étudiant.

La recherche-action exclut la fusion entre recherche et action; celles-ci conservent une identité propre. La recherche-action exige un minimum de distanciation et de différenciation entre recherche et action, chercheurs et acteurs, distanciation sans laquelle elle risque d'être réduite à une recherche sans action ou à une action sans recherche. De même, la recherche doit garder un caractère de systématisation sans lequel elle ne dépasse pas le niveau d'un simple processus d'apprentissage.

### Éléments fonctionnels

La recherche-action a pour fonctions possibles la *compréhension* ou l'*explication* d'une action concrète reliée à ses acteurs, ou l'*application* de connaissances (théories, modèles) et de stratégies de recherche reliée à une action concrète.

La fonction d'application peut se traduire en termes de résolution de problèmes, d'évolution d'une situation problématique, d'intervention ou

de changement social. Exprimée en termes de changement social, la fonction heuristique de la recherche-action s'associe à une fonction sociale plus ou moins explicite soit une fonction d'adaptation (efficacité de l'action et des acteurs), soit une fonction de transformation radicale (conscientisation et transformation des rapports sociaux). L'application peut se situer dans le cadre d'un service à la communauté.

La recherche-action implique des acteurs (praticiens) à des degrés divers et dans différentes phases du processus. La fonction d'*implication* peut aller d'une participation de consultation en passant par une participation de décision jusqu'à une prise en charge de l'ensemble du processus. La participation peut impliquer ou se définir en termes de formation ou d'apprentissage pour les participants. La formation ou le perfectionnement peut donc être considéré comme une fonction possible de la recherche-action.

### Éléments opérationnels

La recherche-action suppose l'élaboration d'un processus de recherche et, par là, le développement et l'utilisation d'une méthode et de méthodologies de type quantitatif ou qualitatif. Quand une recherche-action a pour fonction explicite la formation des participants (qu'ils s'appellent chercheurs, acteurs ou praticiens), la méthodologie de recherche devient elle-même une forme privilégiée d'apprentissage: en tant qu'objet d'apprentissage et en tant que moyen pour la découverte et l'appropriation de connaissances dans le présent et le futur. Les choix méthodologiques varient selon les fonctions attribuées à la recherche-action (compréhension, application, implication). La méthode de recherche est également conséquente à l'approche scientifique à laquelle se réfère le chercheur impliqué (approche cartésienne, approche systémique).

### Contexte

La recherche-action se développe dans un *contexte spatial* donné. Son objet d'étude est l'être humain et ses actions dans l'une ou l'autre de ses dimensions (psychologie, sciences sociales, anthropologie, sciences de l'éducation, sciences religieuses, arts et lettres, sciences économiques et administratives). La recherche-action se développe aussi sur le terrain, c'est-à-dire dans les milieux d'action (milieux de travail, d'éducation, de vie communautaire). La recherche-action se situe également dans un *contexte temporel*. Les notions de temps réel et de temps spiral lui sont associées.

Le macro-concept de recherche-action est relativement nouveau. Il est encore en voie de formation, d'organisation. À l'heure actuelle, la

recherche-action n'a pas de cadre conceptuel unifié. En aura-t-elle jamais un? Ses critères de validité tant sur le plan de la recherche (critères de scientificité) que de l'action sont encore peu ou mal définis.

#### CONCLUSION

Résumons en attirant l'attention sur deux dimensions de la recherche-action (ses fonctions et ses méthodes) et sur la spécificité de son apport à la science et à l'action. Parce qu'on peut l'associer au processus de l'élaboration de connaissances théoriques, la recherche-action a une fonction explicative qui l'apparente à la recherche fondamentale. Parce que ses acteurs sont impliqués à la fois dans la recherche et l'action, la recherche-action peut donner naissance à de nouveaux objets de recherche et à des systèmes conceptuels explicatifs plus complexes et plus pertinents. La recherche-action peut également avoir une fonction d'application et de contrôle. L'expérimentation en laboratoire n'est plus le seul lieu de vérification de la justesse des propositions théoriques. L'expérimentation sur le terrain et l'expérience des professionnels de l'intervention peuvent également fournir au théoricien des rétroactions qui l'amèneront à modifier sa perception de la réalité. Enfin, la recherche-action a également une fonction de formation. Généralement les programmes de formation associés à la recherche-action privilégient les méthodes de résolution de problèmes qui incitent les intervenants à s'impliquer dans la solution de leurs difficultés. En ce qui concerne les choix méthodologiques, la recherche-action, comme toute recherche en sciences humaines, devrait s'employer à définir ses orientations. Il semble qu'une tendance se dessine vers l'appropriation d'une approche systémique. Toutefois, bon nombre de chercheurs évitent de s'enfermer dans des *a priori* conceptuels et préfèrent réinventer une méthode à partir des données originales de chaque problème ou questionnement.

En ce qui a trait à la spécificité de la recherche-action, concluons ainsi. Le concept de recherche-action peut être compris en tant que macro-concept (plan conceptuel) qui définit un méta-système (modèle conceptuel représentant un phénomène concret). Pour comprendre la recherche-action, il faut comprendre le tout, soit l'organisation des interactions entre les parties, mais aussi chaque partie (la recherche et l'action) dans son identité propre. Toutes ces considérations ont des implications quant à la compréhension des pratiques et du concept général de recherche-action, de ses difficultés, limites et enjeux. En effet, l'association entre les concepts de recherche et d'action, qui ailleurs sont disjoints, voire opposés, se fait sur la base du principe fondamental de complexité. La recherche-action participerait à différents degrés, tantôt de façon implicite, tantôt de façon explicite, à l'élaboration d'un nouveau paradigme de recherche.

## NOTES

- <sup>1</sup> La recherche-action d'explication se distinguerait, selon nous, de la recherche fondamentale classique par son objet: une action et ses acteurs, c'est-à-dire une action particulière située dans un temps et un espace donnés, impliquant des individus ou groupes particuliers.
- <sup>2</sup> Edgar Morin (1977) définit les interactions comme des "actions réciproques modifiant le comportement ou la nature des actants" (p. 155).
- <sup>3</sup> La nature est définie ici au sens large. Il s'agit tout autant de la nature des êtres physiques, biologiques qu'anthroposociologiques.
- <sup>4</sup> "Toute interrelation dotée de quelque stabilité ou régularité prend caractère organisationnel et produit un système" (E. Morin, 1977, p. 104).
- <sup>5</sup> Participation allant de la relativisation du paradigme scientifique de simplification (cartésien), en passant par sa critique systémique (méthode et méthodologie), jusqu'à l'élaboration de nouveaux paradigmes de recherche (quête d'une méthode et de méthodologies propres à la connaissance du complexe).
- <sup>6</sup> Cette base structurale pour la définition d'un concept est proposée par Jan Palkiewicz, professeur à l'Université du Québec à Montréal.
- <sup>7</sup> Le terme macro-concept se situe au niveau des notions; dans un macro-concept, les notions impliquées interagissent entre elles. Le terme méta-système réfère à la fois à une représentation conceptuelle (modèle) où "le système apparaît comme un concept-socle" (E. Morin, 1977, p. 100) et à un plan phénoménologique: "L'idée du système renvoie à l'unité complexe du tout interrelationné, à ses caractères et ses propriétés phénoménales" (E. Morin, 1977, p. 104).

## RÉFÉRENCES

- Amegan, S., Boucher, L. P., Bonneau, G. A., Gagnon, R., Girard, J.-D., Morose, J., & Ouellet, A. (1981). La recherche-action: un processus heuristique de connaissance et de changement (État actuel de notre réflexion). *Actes du colloque sur la recherche-action* (pp. 143-157). Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi.
- Bastide, R. (1971). *Anthropologie appliquée*. Paris: Payot.
- Collin, G. (1981). Perspectives et orientations de la recherche-action. *Actes du Colloque sur la recherche-action* (pp. 232-235). Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi.
- Desroche, H. (1981a). La recherche coopérative comme recherche-action. *Actes du colloque sur la recherche-action* (pp. 9-48). Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi.
- Desroche, H. (1981b). Autour d'un symposium francophonique publié au Québec. *Actes du colloque sur la recherche-action* (pp. 49-54). Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi.
- Desroche, H. (1981c). Table ronde. *Actes du colloque sur la recherche-action* (pp. 212-216). Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi.
- Fragnière, J. P., & Ley, K. (1981). Des femmes immigrées s'organisent. *Revue internationale d'action communautaire*, 5(45), 74-81.
- Gauthier, F. (1981). Quelques conditions pratiques de la recherche-action dans les universités. *Actes du colloque sur la recherche-action* (pp. 55-61). Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi.

- Gauthier, F., & Baribeau, C. (1981). *Développement d'un plan de recherche-action et formation pratique des enseignants*. Montréal: Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente.
- Goyette, G., Villeneuve, J., & Nézet-Séguin, C. (1984). *Recherche-action et perfectionnement des enseignants, Bilan d'une expérience*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, G., & Lessard-Hébert, M. (1987). *La recherche-action: ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lerbert, G. (1980-1981). Formation permanente, recherche-action et développement de la personne. *Bulletin de psychologie*, 34(348), 97-110.
- Lessard-Hébert, M. (1984). *La recherche-action comme modèle de perfectionnement des enseignants*. Thèse de maîtrise inédite, Université du Québec à Montréal.
- Morin, A. (1982). *Activités du GESOE. Investigations sur la recherche-action et propositions opérationnelles* (Rapport d'étape 1980-1982). Montréal: Université de Montréal.
- Morin, E. (1977). *La méthode 1. La nature de la nature* (Collection Points). Paris: Seuil.
- Shelton, D., & Larocque, G. (1981). *La recherche-action*. Montréal: Université de Montréal, Technologie éducationnelle.
- Thirion, A.-M. (1979-1980). *Tendances actuelles de la recherche-action. Examen critique*. Thèse de doctorat inédite, Université de Liège.
- Vuille, M. (1981). La recherche-action: une pratique nouvelle ou comment s'impliquer autrement dans une recherche sur les plans personnel, professionnel et institutionnel. *Revue internationale d'action communautaire*, 5(45), 68-73.

---

Die Diskussion um Charakter und Gültigkeit der "Forschung-Aktion" ("recherche-action") ist noch nicht abgeschlossen. In dem folgenden Artikel gehen wir von den Praktiken und Konzeptionen der "Forschung-Aktion" einer bestimmten Gruppe von Forschern aus, um zwei grundlegende Aspekte der Frage zu diskutieren. Die erste Frage bezieht sich auf die Funktionen der "Forschung-Aktion": welches sind die Funktionen der "Forschung-Aktion," und sind gewisse dieser Funktionen identisch mit den tradierten Funktionen wissenschaftlicher Forschung? Die zweite Frage bezieht sich auf die von der "Forschung-Aktion" bevorzugten Methoden. In der Zusammenfassung schlagen wir eine Konzeption der "Forschung-Aktion" vor, die das Prinzip der Komplexität berücksichtigt und die auf den Begriffen des Makro-Konzepts und des Meta-Systems aufbaut.

El debate acerca de la naturaleza y la validez de la investigación-acción no está aún terminado. En este artículo partimos de las prácticas y conceptos de la investigación-acción de un cierto número de investigadores para luego discutir dos aspectos fundamentales de la cuestión. La primera interrogación se refiere a las funciones de la investigación-acción: ¿cuáles son las funciones de la investigación-acción, y son algunas de estas funciones idénticas a las funciones tradicionales de la investigación científica? La segunda interrogación se refiere a los métodos favorecidos por la investigación-acción. Finalmente, proponemos un concepto de la investigación-acción que toma en cuenta el principio de la complejidad y que se articula alrededor de las ideas de macroconcepto y de metasistema.

---

Michelle Lessard-Hébert est enseignante à la commission scolaire de Varennes, 98 d'Youville, Varennes, Québec, Québec J0L 2P0.

Gabriel Goyette est professeur au Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succursale A, Montréal, Québec H3C 3P8.